LIGUE D'OCCITANIE DE BILLARD

CODE SPORTIF « Billard Carambole »

TABLE des MATIERES

AVANT-PROPOS : Page 2

CHAPITRE 1 : Généralités Page 2

Article 1.1 - Dispositions générales Page 2
Article 1.2 - Organisation des compétitions Page 2
Article 1.3 - Calendrier Page 3
Article 1.4 - Inscriptions Page 3

CHAPITRE 2 : Règles communes Page 4

Article 2.1 - Joueurs participants Page 4
Article 2.2 - Tenue sportive Page 4
Article 2.3 - Forfait et abandons Page 4
Article 2.4 - Arbitrage Page 5
Article 2.5 - Classification Page 5
Article 2.6 - Clubs organisateurs Page 6

CHAPITRE 3 : Compétitions Page 7

Article 3.1 - Convocations Page 7Article 3.2 - Tournois Qualificatifs (TQ) Page 7
Article 3.3 - Classement des tournois qualificatifsPage 8
Article 3.4 - Finales de Ligue Page 9
Article 3.5 - Compétitions par équipes Page 9
Article 3.6 - Annexes Page 9

1) Règlement du 5 Quilles pour la Ligue Occitanie
2) Organigramme de la Commission sportive
3) Tableau des distances
4) Tours de jeu
5) Tableau classement catégories nationales

AVANT-PROPOS

Le présent Code Sportif est propre à la Ligue d'Occitanie, il annule et remplace le précédent. Il vient en complément du Code Sportif de la Fédération Française de Billard afin de clarifier la gestion des compétitions de la Ligue de Billard Carambole d'Occitanie.
Tout joueur s'inscrivant dans une compétition organisée par la Ligue de Billard Carambole d'Occitanie accepte de respecter le présent Code Sportif.
D'une saison à l'autre, les articles modifiés apparaissent en surbrillance jaune.

CHAPITRE 1 - Généralités

Article 1.1 - Dispositions générales

Le territoire sportif de la Ligue d'Occitanie est découpé en 2 Secteurs regroupant chacun plusieurs Districts :
Le Secteur Est regroupant les Districts Aude / PO et Cévennes d'Oc.
Le Secteur Ouest regroupant les Districts Quercy / Rouergue et Gascon / Tolosan
La Commission Sportive (CS) de la Ligue d'Occitanie (voir composition dans tableau annexe) a la responsabilité d'organiserles compétitions officielles des catégories nationales mais aussi toutes les finales de Ligue. Elle en établie le calendrier. Les compétitions de catégories régionales (hors finale de Ligue) seront gérées par les responsables de District, celles des Districts Aude/PO et Cévennes d'Oc étant regroupées.
Les compétitions officielles priment sur toute organisation autre. Les clubs désirant organiser une compétition autre (tournois de classement et Opens) devront tenir compte du calendrier officiel de la Ligue et des Districts.Ils en informeront la CS.
Les Responsables Sportifs de la CS s'engagent à tout mettre en œuvre pour permettre au plus grand nombre de ses licenciés de participer aux compétitions et cela dans le respectdes règles établies.
Les responsables sportifs catégories nationales :
Partie Libre – Cadre : Franck BESSAGNET
1 Bande et 3 Bandes : Jean Pascal GASCON Bande N2 et N3
Robert REMY 3 Bandes N1, N2 et N3
5 Quilles : Éric CHANTRELLE
Féminines : Marie José BRIQUET
Equipes Carambole : Jérémy SEDANO
Les responsables sportifs des Districts :
Aude/PO et Cévennes d'Oc : Benoit HORNECKER
Quercy/Rouergue : François BURGER
Gascon/Tolosan : François-Xavier BOLCAIN (1 Bande et 3 Bandes)
Pascal GOURDON (Libre et Cadre)
Marie José BRIQUET (4 Billes)

Article 1.2 - Organisation des compétitions

A partir de la saison 2026/2027 les compétitions des modes de jeu de la Nationale 1 (Libre, Cadre et Bande) seront gérées et organisées par la FFB. Le territoire national sera découpé en 4 zones géographiques, notre Ligue sera rattachée à la Ligue Nouvelle Aquitaine avec 3 TQ et

une finale de zone puis finale de France. Le 3 Bandes N1 restera organisé par la Ligue avec 3 TQ, finale de zone géographique et finale de France. Il n'y a aucun changement pour les autres modes de jeu et catégories.
Pour les compétitions nationales, dans le but de réduire les frais de déplacement des joueurs, l'organisation des poules du TQ1 sera géographique, celles du TQ2 avec serpentin aménagé et celles du TQ3 au serpentin intégral.
Les formules seront les suivantes selon le nombre d'engagés :

2 à 6 joueurs : 3 TQ(3 matchs minimum par TQ) – Pas de finale de Ligue.

7 à 12 joueurs :3 TQ➔ Finale de Ligue(4 joueurs jusqu'à 8 engagés et 6 joueurs de 9 à 12 engagés)

13 joueurs et + : 1er cas : - de 12 joueurs dans un des 2 secteurs.
3 TQ➔ Finale de Ligueà 6 joueurs
2éme cas :+ de 12 joueurs dans un secteur.
3 TQ dans chaque Secteur ➔ Finale de secteur➔ Finale de Ligue à 6 joueurs.

Pour le 5 QUILLES voir le règlement spécifique dans les annexes.

Article 1.3 - Calendrier

Le calendrier sportif de la Ligue établi par la CS est le document de référence pour les différentes phases des compétitions. Il sera envoyé à chaque club **qui devra impérativement** le transmettre à tous ses licenciés.
Les clubs auront obligation de nous retourner leurs souhaits d'organisation des TQ et finales de zone et de Ligue avant le 28 août 2026. Le calendrier sera complété et validé le jour de l'assemblée de la Ligue qui se tiendra le 26/9/2026.
La CS devra adapter le calendrier en fonction des modifications apportées par la FFB.
Il servira aussi de référence aux Districts pour l'élaboration de leur calendrier.

Article 1.4 - Inscriptions

Seules les inscriptions enregistrées sur le site de la Ligue seront validées. Tout joueur non inscrit dans les délais ne sera pas retenu pour participer à la compétition concernée.
Les inscriptions seront ouvertes sur le site de notre Ligue au plus tard 6 semaines avant la date de la compétition concernée et seront closes 3 semaines avant.

Chaque joueur devra s'inscrire individuellement, s'il rencontre le moindre problème il devra se rapprocher de son club lequel devra s'occuper de la dite inscription dans le temps imparti.Les clubs se doivent de contrôler et faciliter les inscriptions de leurs joueurs. Si le problème est d'ordre technique sur le site de la Ligue, le joueur ou le club devra envoyer un mail au responsable de ladite compétition.
Tout joueur qui s'est inscrit mais qui souhaite se désinscrire pourra le faire directement sur le site (toujours dans les délais impartis).
Si un joueur s'inscrit le même week-end à plusieurs modes de jeu il devra impérativement le signaler aux responsables sportifs de la Ligue. Celui-ci devra indiquer au joueur la possibilité ou

non de pouvoir disputer une épreuve le samedi et une le dimanche. Dans le cas contraire, le joueur devra faire son choix et le signaler au responsable sportif concerné.
Les inscriptions envoyées directement aux responsables sportifs ne seront pas prises en compte et ne seront pas validées.
Les joueurs inscrits à un tournoi qualificatif qui se désisteraient devront impérativement donner un motif justifié une fois la convocation reçue (voir article 2.3).

CHAPITRE 2 - Règles communes des compétitions

Article 2.1 - Joueurs participants

Ne pourront participer aux compétitions officielles que les joueurs ayant acquitté leurs droits de licence sportive auprès de la Fédération Française de Billard pour la saison 2026/2027.
Tout joueur ne peut s'inscrire que dans la catégorie dans laquelle il est répertorié sur le site EII de la Fédération Française de Billard à la date du 01 septembre 2026.
Des photographies à des fins de promotion des clubs organisateurs peuvent être prises. Il appartient aux joueurs de préciser au début de la compétition à l'organisateur qu'ils ne désirent pas être photographiés. L'absence de ce signalement vaudra pour accord tacite de leur part.

Article 2.2 - Tenue Sportive

1) Polos à col classique ou col rond, manches courtes ou manches longues. Patte de boutonnage à fermeture « Eclair » ou bouton. Le polo doit être rentré dans le pantalon et y rester en position de jeu. Pour les Féminines, il est autorisé hors du pantalon, dès lors que le haut du pantalon reste couvert en position de jeu. Pour le marquage se référer au règlement de la FFB.
2) Pantalon de ville droit, les jambes couvrant les chevilles. Les pantalons de costumes à boutons ou cordelettes, les chinois et les velours côtelés sont autorisés. Les poches doivent être plaquées et positionnées exclusivement sur la partie haute du pantalon au niveau des hanches pour ne pas gêner le déroulement du jeu. Les Féminines sont autorisées à porter un pantalon fluide.
3) Chaussures basses de couleur unie, de ville (Derbie, mocassin, richelieu) ou basses de type Casual, sneaker ou tennis. Elles doivent être unies, fermées, propres. La semelle est noire ou assortie à la chaussure.

L'écusson ou logo du club et/ou les armoiries de la ville doivent être placé sur la poitrine à gauche, coté cœur. L'inscription dans le dos du nom de la ville du joueur est autorisée.
Les dispositions du Code Sportif National concernant la tenue sportive s'appliquent pour toutes les compétitions organisées par la Ligue ou ses Districts. **Tout joueur n'étant pas en tenue peut être exclu de la compétition par le Directeur de jeu sans recours possible et sans présager des suites disciplinaires possibles à son encontre.**

Article 2.3 - Forfait et/ou abandon

Forfait:

Les joueurs ayant la possibilité de se désinscrire avant la date limite, les forfaits après l'envoi des convocations ne seront plus acceptés sauf cas de force majeure (décès, maladie, accident). Les joueurs désirant se désinscrire sont tenus de faire parvenir dans un délai de 72 heures au plus tard un justificatif officielau responsable sportif de la Ligue. Le non-respect de cette règle entrainera automatiquement la suspension du joueur concerné pour le tour suivant et en cas de récidive la suspension pour toutes les compétitions jusqu'à la fin de la saison.Si ce forfait intervient pour le dernier TQ, le joueur sera exclu automatiquement de la finale de Ligue.

Forfait le jour de la compétition :

L'horaire de début de la compétition est affiché sur la convocation, le joueur est tenu de se présenter 30 mn avant cet horaire. Tout joueur non présent ½ heure après le début de la compétition sera déclaré forfait.
En cas d'empêchement de dernière minute ou de problème lors de son déplacement, le joueur devra impérativement appeler le club organisateur pour prévenir de son absence.
S'il ne peut appeler (cause accident), il devra faire parvenir dans les 72 heures un justificatif au responsable de la commission sportive.
Le non-respect de cette règle entrainera automatiquement la suspension du joueur concerné pour le tour suivant et en cas de récidive la suspension pour toutes les compétitions jusqu'à la fin de la saison.

Abandon :

Sera déclaré en abandon le joueur ou l'équipe qui a commencé une compétition et qui la quittera sans motif valable. Le motif sera évalué par le directeur de jeu, le joueur ou l'équipe sera automatiquement suspendu jusqu'à la fin de la saison de la compétition concernée. En cas de récidive, le joueur ou l'équipe sera suspendu automatiquement de toute compétition jusqu'à la fin de la saison.
Toute suspension entraînera la saisie de la commission de discipline de la Ligue.

Article 2.4 - Arbitrage

Les règles appliquées doivent être celles du Code Sportif établies par la FFB. Les clubs organisateurs devront fournir dans la mesure du possible un maximum d'arbitres officiels et de marqueurs pour assurer le bon déroulement de leurs compétitions. Cependant le directeur de jeu pourra proposer des arbitres de substitution ou la possibilité de faire pratiquer l'inter-arbitrage (joueur exempt) ou l'auto-arbitrage, **solutions qui ne pourront en aucun cas être refusées par les joueurs sous peine d'exclusion de la compétition.**

Pour les finales (Ligue, secteur ou zone), les clubs organisateurs devront proposer des arbitres officiels, ils devront pour cela se rapprocher de la commission arbitrage pour le choix des arbitres.
La tenue d'arbitre (arbitre officiel) ou la tenue du club organisateur est obligatoire même pour les marqueurs.

Article 2.5 - Classification

Tout joueur n'ayant pas réussi lors de la saison 2025/2026 à confirmer la moyenne de la catégorie où il s'était engagé est reversé dans la catégorie indiquée pour la saison 2026/2027.
Tout joueur ayant été classifié par le passé devra justifier en début de saison de son ancienne catégorie et la faire valider par son président de club.
Tout nouveau joueur pourra avec l'accord de son président s'engager dans la catégorie de son choix (les conditions et la suite éventuelle de sa saison sont définies dans le code sportif national).
Tout joueur qualifié pour une finale de France « Master » ne pourra s'il est classé en début de saison dans une catégorie inférieure disputer la finale de Ligue ni la finale de France de sa catégorie d'appartenance en début de saison.
Suite au premier TQ de sa catégorie, si un joueur réalise la moyenne de la catégorie supérieure, il pourra demander à participer aux compétitions de celle-ci. Si à la fin de la saison le joueur n'a pas confirmé la moyenne de sa nouvelle catégorie, il sera reversé dans sa catégorie d'origine.

Tout joueur déjà classifié ne pourra disputer de compétition que dans sa catégorie où il est classifié en début de saison sur le site EII au 01/09/2026, sauf montée officialisée en cours de saison ou invitation de dernière minute en cas de forfait d'un joueur pour compléter la poule d'un TQ (poule de 4 uniquement) pour permettre son bon déroulement.
Les matchs non saisis sur le site EII ne seront pas comptabilisés, il appartient au joueur et à son club de vérifier la bonne saisie des matchs au plus tard dans les 8 jours suivant la compétition. La commission sportive de la Ligue ne saurait être tenue pour responsable de la mauvaise ou non-saisie des dits résultats.

Article 2.6 - Clubs organisateurs

Les clubs devront se porter candidats auprès de la CS avant le 31août 2026 pour l'organisation des « Tournois Qualificatifs », des « Finales de Secteurs » et des « Finales de Ligue ». Lors de l'assemblée Générale du 26/9/2026, la liste sera complétée en présence des responsables de clubs. La CS pourra en cas de manque, désigner des clubs parmi ceux ayant des joueurs susceptibles de participer au mode de jeu et lacatégorie concernéeet ayant le nombre de billards suffisant. **Tout refus d'un club désigné par la CS pour l'organisation d'une compétition verra ses joueurs engagés exclus jusqu'à la fin de la saison de cette compétition.**
Le club organisateur s'engage à présenter des billards en bon état, des billes règlementaires en parfait état et à respecter: un directeur de jeu, des arbitres officiels (voir article 2.4) et à assurer la logistique de cette journée (surtout les repas).

Le directeur de jeu doit veiller au respect des tours de jeu, assurer la saisie des résultats au fur et à mesure des matchs, à enregistrer le nom des arbitres (même non officiel) sur le site EII de la FFB. Il devra aussi établir un rapport pour relater tout incident survenu lors de l'épreuve (forfait, abandon, tenue, etc…). Pour faciliter la future mise en place de la stratégie de la commission d'arbitrage, le directeur de jeu devra impérativement envoyer au responsable sportif la liste de ces mêmes arbitres.

-Obligations légales :

L'organisation de ces compétitions impliquant la responsabilité de la Ligue, il est rappelé aux clubs organisateurs qu'ils ont l'obligation absolue de faire respecter le décret de loi n° 2006-1836 entré en vigueur le 01/02/2007 portant sur l'interdiction de fumer ou de vapoter dans tous les locaux publics de club ainsi que les nouvelles dispositions concernant l'alcool dans ces mêmes locaux lors des compétitions.

Il est rappelé à tous les participants l'obligation de respecter la législation sur le dopage, de nombreux produits sont prohibés dont la liste est consultable sur le site de l'Agence Française de lutte contre le dopage (afld.fr). Le cannabis est de plus illégal et facilement détectable lors des contrôles effectués.

CHAPITRE 3 - Compétitions

Les compétitions individuelles (TQ, finale de zone et finale de Ligue) et par équipes de certaines catégories devront être organisées selon les critères portés sur les convocations sous peine d'être invalidées par la CS.

Article 3.1 - Convocations

Elles seront envoyées au plus tard 8 jours avant la compétition concernée aux joueurs qui auront communiqué leur adresse « mail » et aux clubs qui eux auront **la responsabilité impérative d'informer leurs joueurs non présents sur la liste d'envoi.**
Sur la convocation seront précisés la date, l'heure de rendez-vous et l'heure de début des matchs, l'adresse du club organisateur, la distance, la limitation de reprises et bien entendu la liste des joueurs.

Article 3.2 - Tournois qualificatifs (TQ)

Pour tous les modes de jeu et catégories, ils seront au nombre de 3. Ils seront tous retenus pour établir le classement.
Sur une journée avec plusieurs poules selon le nombre d'engagés. Ils se disputeront dans les clubs qui en auront fait la demande ou dans ceux sollicités par la commission sportive en cas de manque (article 2.6).
Les poules seront composées de 5 joueurs maximum sur 2 billards et de 6 joueurs maximum sur 3 billards. Des sollicitations des responsables seront possibles dans le cas où les clubs ne correspondent pas aux critères cités.
Les poules des TQ seront constituées de la manière suivante :
TQ1 ➔ poules géographiques, TQ2 ➔ serpentin emménagé, TQ3 ➔ serpentin intégral.
On entend par serpentin emménagé : un joueur de Nîmes étant dans la poule de Toulouse et un joueur de Tarbes étant dans la poule de Lunel, les deux joueurs seront inversés.
La commission sportive se réserve le droit pour le 3 Bandes N1 d'inclure un joueur « Master » qui ne participe pas au circuit national de cette catégorie afin de lui permettre de jouer dans la saison.
Les clubs devront scrupuleusement respecter les tours de jeu, la distance et la limitation de reprise indiqués sur les convocations sous peine d'invalidation des dites compétitions.

Il est demandé aux clubs organisateurs de prendre des photos et de les joindre à un compte rendu de la compétition, ce qui servira à réaliser des articles sur le site de la Ligue.

Article 3.3 - Classement des Tournois Qualificatifs

Le mode de classement des catégories régionales :

Le classement pour les catégories régionales sera établi avec la somme des valeurs suivantes pour les deux meilleurs TQ selon les critères dans l'ordre suivant :

1 – Nombre de TQ
2 - % Matchs gagnés (somme des points de matchs / (nbr de matchs*2points)).
3 - % Points réalisés sur l'ensemble des parties disputées par rapport au maximum de points réalisables.
4 – En cas d'égalité sera prise en compte la moyenne générale calculée sur les TQ retenus.

Le mode de classement des catégories nationales :

Le classement sera établi sur l'ensemble des TQ prévus en deux étapes selon les critères et dans l'ordre suivant :

Etape 1 :

Les TQ (phases) sont composés de poules, le classement dans chaque poule sera pris en compte pour le classement dans la phase.
Exemple avec 3 poules : les 1ers de poules seront classés de 1 à 3, les 2èmes de 4 à 6, les 3èmes de 7 à 9, etc……

Cela selon les critères suivants :

1 ➔ % de matchs gagnés
2 ➔ moyenne générale
3 ➔ meilleure série

Selon l'ordre, seront attribuésles points de classement, comme suit :
1er 30 pts - 2ème 25 pts - 3ème 22 pts – 4ème 20 pts – 5ème 17 pts – 6ème 15 pts – 7ème 14 pts – 8ème 13 pts – 9ème 12 pts – 10ème 11 pts – 11ème 10 pts – 12ème 9 pts – 13ème 8 pts – 14ème 7 pts – 15ème 6 pts – 16ème et au-delà - 5 pts

Tout joueur absent lors d'un TQ se verra attribué 0 point.

Etape 2 :

Le classement final sera établi par la somme des 3TQ.

Cela selon les critères suivants :

2➔ Points de classement obtenu
4 ➔Moyenne générale calculée sur l'ensemble des TQ
5 ➔ Meilleure série

A l'issue des 3 TQ et du classement final, les 4 ou 6 premiers (selon le nombre de participants de la catégorie) seront qualifiés pour la Finale de zone ou de Ligue.

Seuls les joueurs ayant disputés au minimum 2 TQ pourront prétendre disputer les finales de Zone et de Ligue.

Article 3.4 - Finales de Ligue

Les Finales de Zone et de Ligue se disputeront en **poule unique** (voir article 1.2« organisation des compétitions »). Les rencontres se joueront sur la distance normale et sans limitation de reprise (voir tableau en annexe).
Le directeur de jeu devra saisir les résultats sur « EII » (Voir article 3.2). Il devra demander aux **2 premiers** de cette épreuve **de s'inscrire pour la Finale Nationale** sur le site de la FFB lorsqu'elle existe dans la catégorie.
Pour une question de respect, il serait de bon goût que les joueurs qui s'inscrivent en début de saison s'engagent à aller au terme de celle-ci. Il est regrettable que les vainqueurs de ces finales de Ligue ne représentent pas notre Ligue lors des finales de France.

Article 3.5 - Compétitions par équipes

A partir de la saison 2026/2027, les compétitions des Fédérales 2, 3 et 4 des Fédérales des « JDS » et celles des Fédérales 2 et 3 du 3 Bandes seront gérées pour la Ligue par Jeremy SEDANO ; le trophée Jean Noël MARY et la challenge Robert NOUGAILHON seront sous la responsabilité de Robert REMY. Pour ces deux challenges, il est demandé aux clubs d'engager un maximum d'équipes afin de les rendre attractifs.
Si cette condition n'était pas remplie, ces challenges pourraient être supprimés, ce qui serait regrettable.

Article 3.6 - Annexes

En annexe de ce règlement, vous trouverez les documents suivants :
Le règlement du 5 Quilles.
Le tableau des tours de jeu
Le tableau des distances et des limitations de reprises.
L'organigramme de la Commission Sportive.

Le calendrier, le tableau des lieux de compétitions ainsi que le tableau des tours de jeu vous seront envoyés ultérieurement.

Consulter régulièrement le site de la Ligue pour les dates d'inscriptions.
La Commission Sportive de la Ligue vous souhaite une excellente saison.
Ce code sportif sera valable pour cette saison et la saison 2027/2028

La Commission Sportive de la Ligue Occitanie

LES ANNEXES :

Le règlement « 5 Quilles »

Annexe au Code Sportif Carambole Ligue Occitane de Billard
Concerne le tournoi Nationale 1 mode de jeu « 5 quilles »organisé par la Ligue Occitane
Le tournoi N1 5 quilles se déroulera cette saison 2024-2025 de la façon suivante :

- 2 (ou 3) tournois qualificatifs TQ1, TQ2 (TQ3) pour établir un classement
- Une finale de Ligue N1 opposant les 8 premiers joueurs du classement
- Le vainqueur de la finale N1 représentera l'Occitanie au tournoi National 5 quilles
- Créations d'une finale de ligue R1 pour les 8joueurs suivants au classement

Pour la finale R1 pas de représentant aux tournois National

Les tournois qualificatifs se dérouleront en poules uniques, par District

- District Gascon Tolosan
- District Quercy Rouergue
- District Cévennes d'Oc + Aude Pyrénées Orientales

(Les deux districts de l'ex Languedoc Roussillon sont « fusionnés » au niveau 5 quilles pour cause de nombre de joueurs trop faible)

Pour chaque TQ, chacun des 3 districts rassemble ses joueurs, les répartit en poules de 4 à 8 joueurs (avec si besoin des tours supprimés - voir code sportif) et fait jouer les poules sur les clubs du district.
Un classement final par district est établi en cumulant les résultats des 2 (ou 3) TQ.

La finale de ligue N1 se jouera après les tournois qualificatifs et classements des districts
Elle sera composée des 8 meilleurs joueurs, déterminés comme suit :

- 3 premiers du District ayant le plus grand nombre de joueurs
- 3 premiers du District ayant le deuxième plus grand nombre de joueurs
- 2 premiers du District pour le troisième district

La finale de ligue R1 se jouera après les tournois qualificatifs et classements des districts
Elle sera composée de 8 joueurs, déterminés comme suit :

- 3 joueurs du District ayant le plus grand nombre de joueurs : joueurs classés 4/5/6
- 3 joueurs du District ayant le deuxième plus grand nombre de joueurs : joueurs classés 4/5/6
- 2 joueurs du District pour le troisième District : joueur classé 4/5

En cas de désistement, les joueurs suivants aux classements seront convoqués
Pour les tournois qualificatifs, dans chaque poule, chaque joueur rencontrera tous les autres joueurs de sa poule (sauf si poule de 7 ou 8), en matchs de 1 set gagnant de 100 points

- Un match est gagné par le premier des deux adversaires qui atteint les 100 points

Un classement est établi pour chaque poule, qui prend en compte le nombre de matchs gagnés, puis le nombre de sets gagnés, puis les moyennes des joueurs (en cas d'égalité)
Le classement de poule est communiqué aux joueurs à l'issue des matchs de poule

Un classement de District est établi pour chaque TQ, en consolidant les résultats de toutes les poules du district.
Le classement de district est communiqué aux joueurs dès qu'il est établi à partir des résultats de toutes les poules.

Pour la finale de ligue N1, les 8 joueurs sélectionnés seront répartis en 2 poules de 4.
Les matchs de poule se joueront en 2 sets gagnants de 60 points.
Les deux premiers joueurs de chaque poule (donc 4 joueurs) joueront ensuite une demi-finale, puis une finale.
Les matchs de ½ finale et finale se joueront en 3 sets gagnants de 60 points

Les 4 autres joueurs (deux derniers de chaque poule) pourront joueur une demi-finale et une finale de repêchage
Les matchs de ½ finale et finale du repêchage se joueront en 2 sets gagnants de 60 points

Pour la finale de ligue R1, les 8 joueurs sélectionnés seront répartis en 2 poules de 4.
Les matchs de poule se joueront en 1 set gagnant de 100 points.
Les deux premiers joueurs de chaque poule (donc 4 joueurs) joueront ensuite une demi-finale, puis une finale.
Les matchs de ½ finale et finale se joueront en 1 set gagnant de 120 points
Les 4 autres joueurs (deux derniers de chaque poule) pourront jouer une demi-finale et une finale de repêchage
Les matchs de ½ finale et finale du repêchage se joueront en 1 set gagnant de 100 points

La constitution des poules, l'enregistrement des résultats, le classement par poule, puis par district, seront réalisés avec le logiciel développé et utilisé par la Ligue Hauts de France, et proposé par le responsable 5 quilles de la FFB, qui souhaite l'utiliser sur toutes les Ligues à l'avenir.

Les poules sont constituées au « serpentin intégral », sur l'ensemble des joueurs d'un district.
Pour le premier TQ, les résultats des joueurs sur la saison précédente sont pris en compte pour établir le classement et le serpentin.

Pour les TQ suivants, le classement général d'un district est établi à l'issue de chaque TQ, et sert de base au serpentin du TQ suivant

Le responsable « 5Quilles »
Éric CHANTRELLE

Tours de Jeux :

TOURS DE JEU

Tournois qualificatifs

SAISON 2025 / 2026

6 Joueurs : Sur 3 Billards - TQ et Finales de Ligue

	Séance	Billard 1	Billard 2	Billard 3
14 H	1	1 contre 6	2 contre 5	3 contre 4
16 H	2	2 contre 3	4 contre 6	1 contre 5
9 H	3	1 contre 4	3 contre 5	2 contre 6
11 H	4	5 contre 6	1 contre 3	2 contre 4
14H30	5	4 contre 5	1 contre 2	3 contre 6

6 Joueurs : Sur 2 Billards - Finales de Ligue

	Séance	Billard 1	Billard 2	Exempt
14 H	1	1 contre 6	2 contre 5	3 et 4
16 H	2	3 contre 4	1 contre 5	2 et 6
18 H	3	2 contre 3	4 contre 6	1 et 5
9 H	4	1 contre 4	3 contre 5	2 et 6
11 H	5	2 contre 6	1 contre 3	4 et 5
13H30	6	5 contre 6	2 contre 4	1 et 3
15H30	7	4 contre 5	3 contre 6	1 et 2
17H30	8	1 contre 2		3, 4, 5, 6

6 Joueurs : Sur 3 Billards - Catégories Régionales

	Séance	Billard 1	Billard 2	Billard 3
	1	1 contre 6	2 contre 5	3 contre 4
9 H	2	2 contre 3	4 contre 6	1 contre 5
11 H	3	1 contre 4	3 contre 5	2 contre 6
14 H	4	5 contre 6	1 contre 3	2 contre 4
16 H	5	4 contre 5	1 contre 2	3 contre 6

6 Joueurs : Sur 2 Billards - Catégories Régionales

Séance	Billard 1	Billard 2	Exempts
1	1 contre 4	3 contre 5	2 et 6
2	2 contre 6	1 contre 3	4 et 5
3	5 contre 6	2 contre 4	1 et 3
4	4 contre 5	3 contre 6	1 et 2
5	1 contre 2		3, 4, 5 et 6

5 Joueurs : Sur 2 Billards - TQ

	Séance	Billard 1	Billard 2	Exempt
9 H	1	2 contre 5	3 contre 4	1
11 H	2	2 contre 3	1 contre 5	4
13H30	3	1 contre 4	3 contre 5	2
15H30	4	1 contre 3	2 contre 4	5
17H30	5	4 contre 5	1 contre 2	3

4 Joueurs : Sur 2 Billards - TQ

	Séance	Billard 1	Billard 2
9 H	1	2 contre 3	1 contre 4
11 H	2	Gagnants (°) matchs 1 et 2	Perdants (°) matchs 1 et 2
14 H	3	Match restant N°1	Match restant N°4

2 X 4 Joueurs : Sur 3 Billards - TQ

	Séance	Billard 1	Billard 2	Billard 3
9 H	1	2 contre 3	1 contre 4	1 contre 3
11 H	2	2 contre 4	Gagnants (°) matchs 1 et 2	Perdants (°) matchs 1 et 2
14 H	3	Gagnants (°) matchs 1 et 2	Perdants (°) matchs 1 et 2	Match restant N°1
16 H	4	Match restant N°4	Match restant N°1	Match restant N°4

Matchs Poule A

Matchs Poule B

3 Joueurs : Sur 1 billard - TQ

Matchs Aller

	Séance	Billard 1
9 H	1	2 contre 3
11 H	2	1 / Perdant (°) match 1
13H30	3	1 / Gagnant (°) match 1

A l'issue des matchs Aller faire le classement

Matchs Retour

	Séance	Billard 1
15H30	1	2 contre 3
17 H	2	1 / Perdant (°) match 1
18H30	3	1 / Gagnant (°) match 1

Les poules de 3 sont à éviter au maximum ; possibilité d'inviter un joueur pour créer une poule de 4.

Tableau des distances :

MODE DE JEU	CATEGORIE		DISTANCES ET REPRISES			MOYENNES		NIVEAU COMPETITION			
			Normale	Réduite 1	Reprises	3,10m	2,80m	DISTRICT	LIGUE	ZONE GEO.	FINALE NAT.
LIBRE	Nationale 1	GC	250	200		15,00 et 30,00				X	8 joueurs
	Nationale 2	GC	180	150	20	7,20 et 15,00			X		16 joueurs
	Nationale 3	GC	150	120	20		6,00 et 9,00		X		16 joueurs
	Régionale 1	PC	120	100	25		4,00 à 5,99	X	X		C.R
	Régionale 2	PC	80	60	25		2,30 à 3,99	X	X		C.R
	Régionale 3	PC	60	50	30		1,20 à 2,29	X	X		
	Régionale 4	PC	40		30		0,00 à 1,19	X	X		
	Féminines LOB	PC	50	40	30			X	X		
	4 Billes	PC	30		25		< à 0,80	X			
CADRE 47/2	Nationale 1		200	150		10,00 à 19,99				X	8 joueurs
	Nationale 2		120		15	6,00 à 9,99		X	X		16 joueurs
CADRE 42/2	Nationale 3		120	100	20		4,50 à 7,50	X	X		16 joueurs
	Régionale 1		80	60	25		0,00 à 4,50	X	X		
1 BANDE	Nationale 1		100	80	25	3,50 à 4,99				X	8 joueurs
	Nationale 2		80	60	25	2,30 à 3,50			X		16 joueurs
	Nationale 3		60		25		1,80 à 2,58		X		16 joueurs
	Régionale 1		50	40	30		1,10 à 1,80	X	X		C.R
	Régionale 2		30		30		0,00 à 1,10	X			
3 BANDES	Nationale 1		35	30	40	0,700 à 0,999			X	X	8 joueurs
	Nationale 2		30	25	40	0,500 à 0,700		X	X		16 joueurs
	Nationale 3		25 (60 R)	20 (60 R)	40		0,400 à 0,581	X	X		16 joueurs
	Régionale 1		20 (60 R)	15 (60 R)	40		0,250 à 0,400	X	X		C.R
	Régionale 2		15 (60 R)	10	40		0,000 à 0,249	X			
5 QUILLES	Nationale 1		3x60	2x60				X			X

RAPPEL :

Pour tous les Modes De Jeu et Catégories, les Tournois Qualificatifs se disputeront sur la Distance Réduite 1 et avec Limitation de Reprises (voir tableau) sauf pour les Catégories sans Finale de Ligue ou le dernier Tournoi Qualificatif se disputera sur la Distance Normale et sans Limitation de Reprises.

Toutes les Finales de Ligue se disputront sur la Distance Normale et sans Limitation de Reprises.

Pour les Catégories Régionales il est demandé aux Responsables Sportifs de chaque District de respecter pour les Tournois Qualificatifs les Distances et les Limitations de Reprises indiquées sur le tableau.

Toute compétition organisée par un club dans le non-respect des critères indiqués (qui seront reportés sur chaque convocation) pourra être annulée par la Commission Sportive de la Ligue qui pourra en cas de récidive aviser le Président de la LOB avant saisine de la Commission de Discipline.

Organigramme Commission Sportive :

ORGANIGRAMME
COMMISSION SPORTIVE LOB "BILLARD CARAMBOLE"
Saison 2026 / 2027

Membres de la commission

Président : **Robert REMY**
Membres : Marcel **DESJARDIN** - **Franck BESSAGNET** - François **BURGER**
François Xavier **BOLCAIN** - Marie José **BRIQUET** - Eric **CHANTRELLE**
Jérémy **SEDANO** - Pascal **GOURDON** - Beoît **HORNECKER**
Jean Pascal **GASCON**

Gestion Sportive
Catégories Nationales

Libre N2 et N3 - Cadre N2 et N3
Finales de Ligue Libre - Cadre
Franck **BESSAGNET**
Cadre N3 - 1 Bande N2 - 3 Bandes N1, N2 et N3
Finales de Ligue Cadre N3 - 1 Bande - 3 Bandes
Challenge Ligue
Robert **REMY**
Bande N3
Jean Pascal **GASCON**
Compétitions Equipes FFB
Jérémy **SEDANO**
Féminines
Marie Josée **BRIQUET**
5 Quiles
Eric **CHANTRELLE**

Catégories Régionales

District AUDE / PO et CEVENNES d'OC
Benoît **HORNECKER**
District QUERCY / ROUERGUE
François **BURGER**
District GASCON TOLOSAN
Libre et Cadre : Pascal **GOURDON**
Bande et 3 Bandes: François Xavier **BOLCAIN**

Les responsables sportifs de la Ligue et des District ont en charge:

et des classements sur le site de la Ligue
Les responsables sportifs des clubs ont en charge:
la saisie dans les 48 heures des résultats des compétitions sur le site Ell